

# REUNION COMITE D'ENTREPRISE DU 27 MAI 2013

## (Section CFTC de FAI)

**1. Validation des PV des CE des 18/02, 25/02, 27/02, 25/03, 04/04, 19/04 de 2013.** De nombreuses modifications doivent être apportées, en particulier sur le procès-verbal concernant le rapport du cabinet Sécafi du Comité d'Entreprise.

### **2. Marche de l'entreprise.**

**Racks (modules de transport pour moteurs, transmissions):** Volume maxi annuel : 7000 ? Production prévue initialement pour 2013 : 1450 en sigma et 550 en 6F35. La Direction indique que nous devons tendre vers un volume de 100 racks par semaine soient 4500 racks/an. En fait, entre des volumes « variables » et des pièces détachées de racks à produire il est difficile d'estimer le besoin en personnel sur une année. Ainsi, les chiffres de productions fournis sont, en racks par mois : Mai : 280, Juin : 400, Juillet : 297.

**CARTER FOX :** Volume maxi annuel : 250 000. Il faut tourner en SD à cause des carters poreux qui représentent 30% des volumes, le problème n'est pas résolu. Il y a un contrôle à 100% plus d'autres contrôles... Différents éléments : logistique, ingénierie, unités de production et d'assemblage éloignées, font que les problèmes ne sont toujours pas réglés. L'ardoise est payée par FAI.

**Nous avons demandé à la Direction qu'elle demande à Ford de rapatrier la fabrication et l'assemblage des moteurs Fox dans FAI. Ce qui permettra de palier à nombre des difficultés évoquées.**

**DOUBLE EMBRAYAGE :** Le job one, après avoir été annoncé pour le mois de novembre 2012 puis repoussé en février 2013 est annoncé aujourd'hui pour le 1er Mars 2014...Les presses ne sont toujours pas opérationnelles, peut-être dans 3 semaines... De nouvelles machines devraient être achetées. Nous restons sur un volume de 190 000 / an maxi mais sans équipes de week-end.

**6F35 :** Volume maxi annuel : 160 000. Tout se déroulera bien dans l'ensemble. La Direction est confiante : le lancement (job 1) se fera bien le 4 Juillet 2013. Elle est, semble-t-il moins confiante concernant les volumes puisque aucun chiffres ne nous sont fournis.

**Répartition des effectifs :** Nous demandons depuis plusieurs mois une mise à jour du tableau des effectifs. Un tableau récapitulatif nous a été transmis. Avec la totalité des activités fonctionnant à volumes maxi, la Direction indique un effectif total de 1002 employés. Mais il y a de nombreuses inconnues : Volumes de production 2014 ? Pérennité de GFT et impact sur le Traitement Thermique de FAI ? Remplacement des départs en retraite ? Quelles exigences de Ford en gains d'efficience ?

### **3. Rapport annuel sur la gestion administrative et financière du service médical FAI.**

Il est à retenir la généralisation de l'horaire 2X8 et des nuits fixes. Nous avons insisté sur des nuits fixes basées uniquement sur du volontariat. Au même titre que le 3X8 qui tend à être supprimé.

Les fiches de postes sont finalisées pour les nouveaux projets. Les risques psycho-sociaux, cardio-vasculaires, d'hypertension ont été évoqués. La surveillance médicale renforcée. Le fait que le Comité Ergonomique Local doit être réactivé. La problématique du départ de l'ergonome.

### **4. Dénonciation de l'accord sur la gestion de carrière du personnel ouvrier.**

Plus de dix ans que cet accord controversé était en place. La Direction de FAI tire un trait et dénonce unilatéralement cet écart. Le jugeant non adapté au contexte actuel de notre site et aux nouvelles activités. La Direction souhaite rouvrir une négociation sur le sujet et affiche la volonté de déboucher sur un accord. Nous jugerons sur pièces. L'accord actuel reste en place pour les 12 mois à venir.

## **5. Désignation de l'expert-comptable pour l'examen des comptes annuels 2012 de FAI.**

Les élus du CE, à l'unanimité, désignent le cabinet Sécafi.

Concernant l'analyse des comptes prévisionnels 2013 de FAI, les élus CE mandatent Sécafi.

Mais la Direction de FAI, malgré la lecture de la loi par le Secrétaire du CE, émet des réserves, se laissant le temps de consulter ses juristes...

## **6. Présentation de l'accord sur l'égalité Professionnelle entre les hommes et les femmes.**

Cet accord a été signé par toutes les organisations syndicales, ce qui est exceptionnel.

Preuve que lorsque la Direction de FAI négocie réellement il est possible d'avancer.

## **7. Renouvellement de la convention APLD.**

Une 1ère convention de chômage partiel allant du 1er Juin au 31 Déc 2013 a été signée.

Elle stipule 225 000 h pour 1000 personnes.

Une seconde convention, d'APLD, allant du 1er Juin au 31 Août 2013, a été signée. Elle indique 100 000 h d'APLD.

Une troisième convention APLD sera signée en Juin ou Juillet 2013. Elle ira du 1er Sept au 31 Déc 2013.

Pour rappel, la limite de l'APLD est de 1000 h/an et par salarié.

## **8. Planification des fermetures pour le second semestre 2013.**

Les périodes de congés et RTT sont variables suivant le service, secteur, auquel le salarié appartient.

L'usine sera fermée du 26 juillet au soir au 19 août au matin, la semaine 43 (Toussaint), la semaine 52 et les 30 et 31 Déc 2013, avec prolongation possible les 2 et 3 janvier (à confirmer). Le TTH, sera en congés la semaine 30 en plus des semaines 31,32,33. Pour la 6F35 et le Double Embrayage : RTT les 11,12,18,19,25, et 26 Juillet 2013.

La Direction va diffuser à l'attention de l'ensemble du personnel les périodes et dates les concernant.

## **9. Questions diverses.**

Horaires des réunions de CE : La Direction souhaiterait remettre les réunions du CE l'après-midi, de préférence le jeudi, pour des raisons de disponibilité et d'application du système FPS US.

La discussion est ouverte, mais rien ne changera pour l'instant.

Jours d'ouverture du CE : A partir du 3 Juin 2013, le CE de FAI sera fermé le mercredi.

9.

---

**Notre analyse** : Nous redevenons Ford Aquitaine Industries. Le logo Ford est remis sur le site de FAI. C'est une bonne chose. Tout comme le fait que des investissements aient été faits dans de nouveaux outils de production.

Il faut maintenant que les volumes de production annoncés soient tenus et que Ford investisse, à FAI, dans des outils de production d'avenir liés à son plan produit.

Plus de 40% de la surface de FAI est disponible pour accueillir de nouveaux outils de production.

Ford a choisi de garder FAI. Que Ford investisse à la hauteur d'une multinationale de renommée mondiale !

**Vos élus et représentants CFTC au Comité d'Entreprise.**